

Communiqué de presse

Un prêt mutualisé de 2,9 millions d'euros au SDE 35 pour financer des travaux de rénovation énergétique de bâtiments publics dans 12 communes rurales d'Ille-et-Vilaine

Saint-Malo, le 10 septembre 2025

La Banque des Territoires et le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) partagent la même ambition de répondre aux enjeux de transformation écologique des collectivités, notamment en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics. A l'occasion du Forum Economique Breton qui se tient à Saint-Malo les 10 et 11 septembre, Rémi Heurlin, directeur régional de la Banque des Territoires, et Daniel Guillotin, Vice-Président du Syndicat, signent ce jour, en présence d'Olivier Sichel, Directeur Général du Groupe Caisse des Dépôts, un prêt de 2.9 M€ visant à accompagner 12 communes en Ille-et-Vilaine dans leurs travaux de rénovation.

Réunissant les 333 communes d'Ille-et-Vilaine, le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) est un acteur public majeur de l'énergie du département. Parmi les compétences qui lui sont transférées, le SDE35 propose aux collectivités adhérentes des avances remboursables, dans le cadre du Service de RENovation Énergétique (SERENE), initié en 2023 et lauréat en 2025 des trophées ACTEE des collectivités dans la catégorie innovation. Concrètement, le service SERENE accompagne les communes dans leurs projets de rénovation énergétique de bâtiments publics locaux (écoles, mairies, salles polyvalentes ...) autant d'un point de vue technique (maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux ou assistance à maîtrise d'ouvrage) que financier (avances remboursables sur le reste à charge, après aides publiques).

Le prêt de 2 926 990 € accordé ce jour par la Banque des Territoires entre dans cet accompagnement financier mutualisé à l'échelle départementale par le SDE35. L'innovation du dispositif, c'est de faire bénéficier à des communes de petite taille des mêmes conditions économiques de financement que les communes urbaines. Il va permettre de réaliser et financer des travaux de rénovation énergétiques sur les 12 communes suivantes : Val Couesnon (2 opérations), Retiers, Bains sur Oust, Domagné, Maxent, Corps-Nuds, St Germain-sur-Ille, Andouillé Neuville, Le Verger, Brécé et Romagné.

Vitrine locale de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque des Territoires accompagne les acteurs territoriaux dans la concrétisation de leurs projets d'intérêt général, en leur proposant notamment des prêts de long terme grâce à l'épargne populaire des Français, dont une partie est destinée au financement de projets publics.

Déjà en 2023, le travail conjoint du SDE35 et de la Banque des Territoires avait permis de proposer aux collectivités locales une modalité de financement innovante de leurs investissements dans ce domaine via le dispositif Intracting. Un montant de 1,9 M€ était destiné à financer un plan de travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments publics programmés par les communes membres du SDE35.

Partenaires des collectivités locales au quotidien, la Banque des Territoires et le SDE35 participent à améliorer le confort de vie et d'usage dans les bâtiments publics du territoire breillien. Cette

démarche s'inscrit pleinement dans l'offre d'adaptation au changement climatique de La Banque des Territoires.

A propos du SDE35

Propriétaire des réseaux de distribution électrique dont il garantit le service public, le Syndicat Départemental d'Énergie 35 accompagne les 333 communes d'Ille-et-Vilaine sur la voie de la transition énergétique. Outil de proximité, le SDE35 assure la modernisation des réseaux électriques au côté d'Enedis. Le SDE35 intervient dans le domaine de l'éclairage public pour les communes lui ayant transféré leurs compétences et depuis 3 ans dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments. Très impliqué sur le champ des mobilités durables, le SDE35 mène une politique volontariste pour soutenir le développement de mobilités alternatives : déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, expérimentations hydrogène, stations de recharge en biogncv. Acteur local de la transition énergétique, il a créé la SEM (société d'économie mixte) Energ'iV pour massifier le développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine et déploie des boucles locales d'autoconsommation collective afin de favoriser le circuit court de l'énergie.

Pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et durable

www.sde35.fr |  [_SDE35_](#)  [@sde35-energie](#)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](#)

Contacts presse :

SDE 35 : Sophie Lanternier, responsable communication s.lanternier@sde35.fr – 07 45 68 82 72

Banque des Territoires Bretagne : Morgane Vallée morgane.vallee@caissedesdepots.fr – 06 71 94 72 28